



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

Septembre 2023

112

Vente de bois de chauffage 2023 - p.7

Mobilité et Energie à l'honneur : formation seniors, permanences énergie, semaine de la Mobilité, ... et bien plus encore - p.9 à 11

Du nouveau dans votre zone de Police :
prise de rendez-vous en ligne pour déposer plainte! - p.23

Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



depuis
40
ans

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



TOUT FAIRE

s.a. **LIZIN**

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com

DELFOSSÉ et fils



Entreprise générale de Rénovations



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60
0479/38.93.66
info@delfosse-fils.be
2A, rue de Crupet 5330 Maillen

www.delfosse-et-fils.be

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE
T. 083/65 62 02
info@polet-detal.be
FSMA 063133
N° entreprise BE 867.766.354
www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



Chers Lecteurs, chères Lectrices,

C'est l'été, le ciel est bleu, les arbres sont verdoyants, les amoureux trinquent à la vie au bord du Crupet, les oiseaux chantent et le soleil brille. Pourtant, à l'instar de la célèbre fourmi de la non moins célèbre fable, pourquoi ne pas déjà œuvrer à améliorer votre confort thermique et économique des prochaines saisons ?

Les primes à la rénovation proposées par la Région sont nombreuses et peuvent vous permettre d'assainir votre logement, d'en isoler l'enveloppe, de moderniser vos méthodes de chauffage ou encore de mettre en place un nouveau système de ventilation.

Les bénéfiques à court, moyen et long terme sont indéniables : amélioration du confort thermique de votre habitation, diminution de vos émissions de gaz à effet de serre, bénéfiques sanitaires pour vous et votre famille mais aussi augmentation de la valeur patrimoniale de votre bien immobilier et gains économiques substantiels sur vos factures de chauffage.

En prime de la prime régionale, sans mauvais jeu de mot, la Commune d'Assesse propose à ses citoyens une prime énergie afin de venir compléter ces aides déjà très généreuses du Gouvernement wallon.

Alors qu'attendez-vous pour envisager la rénovation à moindre coût de votre logement ? La planète, votre portefeuille et vous-même ne pourrez que mieux vous en porter. Ce n'est pas la cigale qui vous dira le contraire.

Pour obtenir plus d'informations à propos des primes auxquelles vous avez droit, contactez sans plus tarder notre écopasseur au 083 636 823 les jeudis et vendredis ou via l'adresse ecopasseur@assesse.be tout autre jour de la semaine. Il se fera un plaisir de vous guider dans votre projet de rénovation.

Votre écopasseur

ADMINISTRATION COMMUNALE

Eplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

112 - Septembre 2023

Photo de couverture :

Crédit photo : OTA - Crupet

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

• Mmes M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS et C. VAUSE

• MM R. BURLET, J. DELFOSSE et F. LANDRAIN.

Sommaire

Conseil communal

Séances du 31 mai et du 27 juin 4

Population-Etat civil

Retour sur l'accueil des nouveaux habitants 7

Vente de bois de chauffage 2023 7

Statistiques population 8

Mobilité et Energie

Formation senior à la conduite 9

Semaine de la Mobilité 9

Fresque du Climat 10

Permanences énergie 11

Parcours didactique sur l'énergie 11

CPAS

Bar à soupe 12

Actualité du PCS 12

Participation citoyenne

Budget participatif 2023 13

Ateliers terrestres 14

Patrimoine

Nos potales et chapelles : suite et fin 15

Economie

Mon Condroz – Le Concours 17

Journée Découverte Entreprises 2023 17

Gal Pays des Tiges et Chavées

Loger ensemble, chacun chez soi ! 18

Bilan du festival Nourrir le Cœur de Condroz 2023 18

Tourisme

Les expositions au Point I 19

Octobre, « Mois de la Nature » : 15e édition ! 19

Réouverture du cœur de Crupet 20

Nouvelles brochures 21

Environnement

Plantes aquatiques exotiques envahissantes 22

Distribution d'arbres le 25 novembre 22

Divers

Zone de Police des Arches : prise de rendez-vous 23

Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer 24

L'Assessible

26 à 29

L'Agenda de la rentrée

30

Direction générale : direction.generale@assesse.be

Service comptabilité : comptabilite@assesse.be

Service population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Urbanisme : cadredevie@assesse.be

Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Communication : communication@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Compte rendu des séances du 31 mai et du 27 juin 2023

COMPTES ET BUDGETS

Comptes annuels 2022

Le Conseil a arrêté, comme suit, les comptes de l'exercice 2022 :

Bilan	ACTIF	PASSIF
	39.138.282,19 €	39.138.282,19 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	8.947.417,91 €	9.677.059,07 €	729.641,16 €
Résultat d'exploitation (1)	10.712.593,70 €	11.434.934,38 €	722.340,68 €
Résultat exceptionnel (2)	2.003.887,93 €	2.146.130,05 €	142.242,12 €
Résultat de l'exercice (1+2)	12.716.481,63 €	13.581.064,43 €	864.582,80 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	12.209.737,37 €	3.978.592,23 €
Non Valeurs (2)	86.583,05 €	€ 0,00 €
Engagements (3)	10.867.259,08 €	8.398.753,74 €
Imputations (4)	10.493.694,88 €	2.825.585,47 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	1.255.895,24 €	-4.420.161,51 €
Résultat comptable (1-2-4)	1.629.459,44 €	1.153.006,76 €

Modification budgétaire n°1 - 2023 - Approbation Proposition au Conseil communal

Le Conseil a arrêté, comme suit, la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2023 :

1. Tableau récapitulatif

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	11.193.622,53 €	9.209.669,43 €
Dépenses totales exercice proprement dit	11.141.495,93 €	5.688.050,85 €
Boni / Mali exercice proprement dit	52.126,60 €	3.521.618,58 €
Recettes exercices antérieurs	1.255.895,24 €	0,00 €
Dépenses exercices antérieurs	186.381,63 €	4.522.178,50 €
Prélèvements en recettes	75.000,00 €	1.108.950,77 €
Prélèvements en dépenses	1.022.833,25 €	108.390,85 €

Recettes globales	12.524.517,77 €	10.318.620,20 €
Dépenses globales	12.350.710,81 €	10.318.620,20 €
Boni / Mali global	173.806,96 €	0,00 €

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.243.741,44 €	31/05/2023
Fabriques d'église	61.945,54 €	31/05/2023
	37.568,50 €	31/05/2023
Zone de police	659.747,20 €	31/05/2023
Zone de secours	194.624,58 €	31/05/2023
RCAS	95.310,00 €	31/05/2023

CPAS - Budget 2022 - Approbation du compte budgétaire, du bilan et du compte de résultat

Le Conseil a décidé d'approuver le compte 2022 du CPAS, le compte de résultats ainsi que le bilan arrêté au 31 décembre 2022 repris ci-après :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total général
Résultat budgétaire de l'exercice	214.199,91 €	-24.888,09 €	189.311,82 €
Résultat comptable de l'exercice	320.166,05 €	67.680,26 €	387.846,31 €
Engagement à reporter de l'exercice	105.966,14 €	92.568,35 €	198.534,49 €

CPAS - Budget 2023 - Approbation modification budgétaire n°1

Le Conseil a décidé :

- d'approuver la modification budgétaire **ordinaire** n° 1 présentée par le C.P.A.S. et qui se résume comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	6.303.595,59	6.303.595,59	
Augmentation	335.207,64	297.387,60	37.820,04
Diminution	228.515,18	190.695,14	- 37.820,04
Résultat	6.410.288,05	6.410.288,05	

- d'approuver la modification budgétaire **extraordinaire** n° 1 : également présentée :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	142.560,00	142.560,00	
Augmentation	252.043,01	234.428,23	17.614,78
Diminution	23.514,78	5.900,00	-17.614,78
Résultat	371.088,23	371.088,23	

Fabriques d'églises

Approbation des comptes 2022

Les délibérations du 18 avril 2023, par lesquelles le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel des fabriques d'église Notre-Dame de Sorinne-la-Longue, Saint-Martin de Crupet et Sainte-Geneviève de Florée arrête le compte, pour l'exercice 2022, de chacun de ces établissements cultuels, ont été approuvées comme suit par le Conseil :

	F.E. Notre-Dame de Sorinne-la-Longue	F.E. Ste Geneviève de Florée	F.E. St-Martin de Crupet
Recettes totales	15.802,54 €	15.639,41 €	33.438,01 €
Dépenses totales	12.986,22 €	5.207,17 €	29.262,89 €
Résultat comptable	2.816,32 €	10.432,24 €	4.175,12 €

SUBVENTIONS

Montants octroyés par le Collège communal en 2022 sur base de la délégation du Conseil communal - Information

Le Conseil a pris acte des subventions octroyées par le Collège communal à la suite des délégations :

- Frais d'internet pour les écoles libres : 1.333,04 € (Ecole libre de Courrière : 198,22 €, école libre d'Assesse : 750,20 €, école libre de l'Arbre-en-Ciel : 384,62 €)
- Frais d'internet pour les écoles libres : 599,88 € (Ecole libre de Courrière : 599,88 € - crédit reporté de 2021)
- Subside enseignement - location de chapiteaux : 1.539,35 € (Ecole communale de Sart-Bernard : 400,00 €, école communale de Courrière : 363,00 €, école communale de Florée : 272,25 €, école communale d'Assesse : 254,10 €, école fondamentale de l'Arbre-en-ciel : 250,00 €)
- Subside enseignement - location de chapiteaux : (Ecole communale de Florée 350,00 € - crédit reporté de 2021)
- R.C.A. contribution communale : 77.114,00 € - dotation ordinaire
- R.C.A. dotation extraordinaire RUS Assesse : 7.333,28 € - remise en ordre des sanitaires au foot d'Assesse
- R.C.A. dotation extraordinaire RFC Sart-Bernard : 16.752,00 € - remplacement de l'éclairage au foot de Sart-Bernard
- R.C.A. dotation extraordinaire Passetanque : 18.101,00 € - aménagement du site de la Passetanque
- R.C.A. dotation extraordinaire CS Maillen : 6.689,91 € - mise en ordre des sanitaires et étude de faisabilité de l'extension du CS Maillen
- F.E. Assesse dotation extraordinaire : 33.710,00 € - rénovation des corniches et réparation de la toiture de l'église d'Assesse
- Subside extraordinaire à la fabrique d'église de Crupet : 9.868,57 € - démolition de l'annexe du presbytère
- F.E. Maillen - subside extraordinaire : 6.957,50 € - remplacement de la citerne à mazout de l'église Sainte-Lucie
- F.E. Sart-Bernard - subside extraordinaire : 7.449,97 € - installation d'un paratonnerre
- Subside ASBL ACSTA : 7643,80 € - subside de fonctionnement (5.000,00 €) et frais d'hébergement (2.643,80 €)

- Subside ASBL APPEL : 519,18 € - AG section horticole, restauration de la toiture de la chapelle St-Roch, restauration de la plaque commémorative au mémorial situé aux 4 Bonniers à Assesse

Octroi des subventions aux diverses sociétés ou groupements de l'entité - 2023

Le Conseil a décidé d'allouer une subvention ordinaire aux divers groupements de l'entité suivant le tableau repris ci-dessous :

NOM	MONTANT ACCORDE
ACSTA	2.790,72 €
LUTINS DE SART-BERNARD	113,75 €
APEA FNC	190,00 €
ARTMONIE	653,85 €
FANFARE SAINTE-CECILE	250,00 €
FANFARE ROYALE CECILIA	1.500,00 €
CHORALE LA SARTELINE	378,00 €
COLLECTIF D'ANIMATIONS SARTOISES	507,00 €
JEUNESSE DE COURRIERE	200,00 €
JEUNESSE DE MAILLEN	200,00 €
LA BELLE AMBIANCE	200,00 €
MAISON DU VILLAGE DE COURRIERE	130,40 €
ASBL MAGIMPRES	758,18 €
JEUNESSE DE SORINNE-LA-LONGUE	200,00 €
PATRO	760,07 €
PARC ASBL	500,00 €
QUARTIER ST-ROCH	150,00 €
ORGANISME PUBLIC / ONG	100,00 €
AINES D'ASSESE	1.507,60 €
3X20 DE COURRIERE	1.210,00 €
REGIONALE HORTICOLE D'ASSESE	106,25 €
YOGA CLUB DE CRUPET	562,90 €
SART'AINES	450,00 €
AINES DE MAILLEN	500,00 €
JARDIN DU COUVENT	142,93 €
3X20 DE FLOREE	184,15 €
GYMNASTES SARTOISES	165,00 €
PASSETANQUE	362,58 €
PALETTE SARTOISE	1.197,50 €
RBC MAILLEN	13.146,47 €
WAJUTSU CLUB DE SART-BERNARD	610,00 €
YOGA CLUB DE SART-BERNARD	115,00 €
CRUPET PELOTE	2.134,88 €
CRUPETANQUE	1.320,22 €
PIVERTS DE COURRIERE	410,00 €
RUS ASSESSE JEUNES	112,50 €
HANDBALL	980,24 €
Montant total des subsides	34.800,19 €

PATRIMOINE

MAIBELLE - CHAPELLE N.-D. DES 7 DOULEURS - PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE D'ASSESE - Rectification du délai de prescription acquisitive

Le Conseil a décidé que la Commune d'Assesse, qui a pris en charge la sécurisation et l'entretien de la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs sise à Maibelle (Florée), rue du Pré Delloye, 15 depuis le 13 octobre 2022, pourra du fait de ces actes en prescrire la propriété à l'issue d'une période de **dix ans**.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Rue du Tailfer et rue de la Chavée à Maillen

Règlement complémentaire de circulation routière

Le Conseil a marqué son accord sur le règlement complémentaire de circulation routière arrêtant que le chemin reliant la rue de la Chavée et la rue du Tailfer est réservé à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes et cavaliers.

Chaussée de Marche à Assesse

Règlement complémentaire de circulation routière

Le Conseil a marqué son accord sur le règlement complémentaire de circulation routière arrêtant que le stationnement est interdit du côté pair de la chaussée de Marche à hauteur du numéro 78.

CADRE DE VIE

PERMIS UNIQUE ASPIRAVI (752.4/04.22) - Prise de connaissance de la décision des fonctionnaires technique et délégué + Possibilité de recours

Le Conseil a décidé de ratifier la décision du Collège communal du 2 mai 2023 visant à introduire un recours auprès du Gouvernement wallon contre l'octroi partiel du permis unique autorisant l'implantation des éoliennes 1 et 2.

TAXES ET REDEVANCES

Règlement-redevance pour l'accueil extrascolaire et accueil temps libre - à partir du 28 août 2023 et jusqu'à l'exercice 2025 inclus

Le Conseil a décidé qu'il était établi, à partir du 28 août 2023 et jusqu'à l'exercice 2025 inclus, une redevance pour :

- l'accueil extrascolaire du matin, du soir et du mercredi après-midi en période scolaire ainsi que lors des journées pédagogiques et des journées assimilées à celles-ci pour l'(les) enfant(s) confié(s) à cet accueil extrascolaire ;
- l'accueil temps libre pour les stages organisés pendant certains congés scolaires pour l'(les) enfant(s) confié(s) à cet accueil.

Les montants de la redevance sont fixés comme suit :

- **L'accueil extrascolaire du matin et du soir en période scolaire dans toutes les écoles de l'entité d'Assesse**

Par tranche de 15 minutes, toute tranche entamée étant due :

- ✓ pour 1 enfant: 0,50 €
- ✓ pour le 2ème enfant et le(s) suivant(s) présent(s) d'une même famille : 0,40 € par enfant.

- **L'accueil extrascolaire centralisé du mercredi après-midi en période scolaire**

→ De 12h15 à 13h (avant le début des activités)
Par tranche de 15 minutes, toute tranche entamée étant due :

- ✓ pour 1 enfant: 0,50 €
- ✓ pour le 2ème enfant et le(s) suivant(s) présent(s) d'une même famille : 0,40 € par enfant
- ✓ Pour un accueil de moins de 3 heures, à partir de 12h15 jusqu'à 15h au plus tard (les enfants participent aux activités à partir de 13h)
- ✓ pour 1 enfant : 5,00 € par accueil
- ✓ pour le 2ème enfant et le(s) suivant(s) présent(s) d'une même famille : 3,00 € par accueil et par enfant

→ Pour un accueil de plus de 3 heures, à partir de 12h15 jusqu'à 18h au plus tard (les enfants participent aux activités à partir de 13h)

- ✓ pour 1 enfant : 7,00 € par accueil
- ✓ pour le 2ème enfant et le(s) suivant(s) présent(s) d'une même famille : 5,00 € par accueil et par enfant

- **L'accueil extrascolaire organisé lors des journées pédagogiques ou assimilées**

- ✓ pour 1 enfant : 17,00 € par jour
- ✓ pour le 2ème enfant et le(s) suivant(s) présent(s) d'une même famille : 12,00 € par jour et par enfant

- **Accueil temps libre - Stages de vacances - Stage catégorie 1**

- ✓ Pour un stage d'un jour : 17,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de deux jours : 34,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de trois jours : 51,00 € par enfant
- ✓ Pour un de quatre jours : 68,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de cinq jours : 85,00 € par enfant

- **Accueil temps libre - Stages de vacances - Stage catégorie 2**

- ✓ Pour un stage d'un jour : 20,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de deux jours : 40,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de trois jours : 60,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de quatre jours : 80,00 € par enfant
- ✓ Pour un stage de cinq jours : 100,00 € par enfant

Pour les enfants d'une même famille, une réduction de 5,00 € par enfant et par stage sera accordée à partir du deuxième enfant participant au même stage.

DIVERS

Nouvelles dénominations

Le Conseil a décidé d'approuver

- **l'appellation "Drève des Tilleuls"** pour la rue non dénommée à Florée, reliant la rue de Wagnée à la chaussée de Dinant.
- **l'appellation "Rue du Petit Bocq"** pour renommer la rue de Skeuvre à Florée.

Plan de stérilisation des chats errants 2023

Le Conseil a décidé d'approuver la campagne d'identification et de stérilisation des chats errants 2023 et d'introduire ledit dossier de demande d'aide dans le cadre du bien-être animal sur le guichet des pouvoirs locaux.

Accueil des nouveaux habitants

Le dimanche 25 juin dernier, le Collège communal et le Bureau permanent du Cpas ont eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants de l'entité lors d'un déjeuner convivial organisé à 10h sur l'Esplanade des Citoyens.

Depuis la dernière réception organisée en octobre 2021, pas moins de 800 habitants se sont installés dans notre belle entité. 70 d'entre eux avaient répondu présents afin de partager ce moment d'échanges et de rencontres.

Dès leur arrivée, les convives ont été accueilli(e)s par les agents du service Population, les membres du Collège ainsi que par les conseillers.

La matinée a débuté par un mot d'accueil du Bourgmestre et une présentation des différents organes présents. Elle s'est poursuivie en toute simplicité autour de délicieuses viennoiseries et d'un verre.



Vente de bois de chauffage réservée aux habitants de l'entité

Cette année, la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune aura lieu le **samedi 18 novembre 2023 à 9h** à la salle Saint-Louis d'Assesse, 18 rue de la Gendarmerie.

Les visites se dérouleront les samedi 11 et dimanche 12 novembre à 10h.

Le rendez-vous est fixé au parking du bois didactique de Courrière. Le catalogue et les conditions de vente seront distribués le jour de la visite.

• 5 lots seront proposés :

- 1 lot au bois de Sorinne-la-Longue de 5 M³
- 2 lots au bois didactique de Courrière de 8,5 M³ et 8 M³
- 2 lots abattus au bois didactique de Courrière de 8,5 M³ et 8 M³
- Paiements directement par carte (mise à disposition d'un Bancontact) ou par virement dans les 8 jours (paiement au comptant). Les paiements en liquide ne seront pas possibles.
- **Les inscriptions** sont à rendre pour **le lundi 13 novembre 2023** via le talon d'inscription ci-dessous à l'administration ou à Madame Stéphanie CALANDE, via l'adresse suivante : stephanie.calande@assesse.be

Informations et renseignements : Mathieu Gillardin – Agent de la Nature et des Forêts – 0479/86.77.78

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

Domicilié(e) rue.....

Code postal

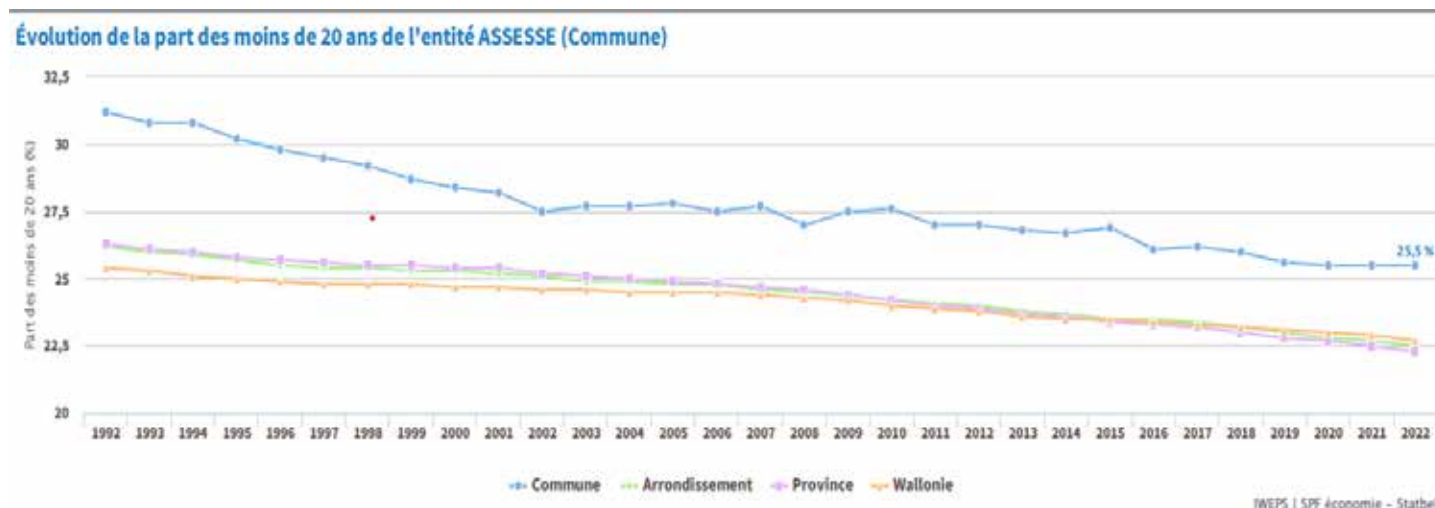
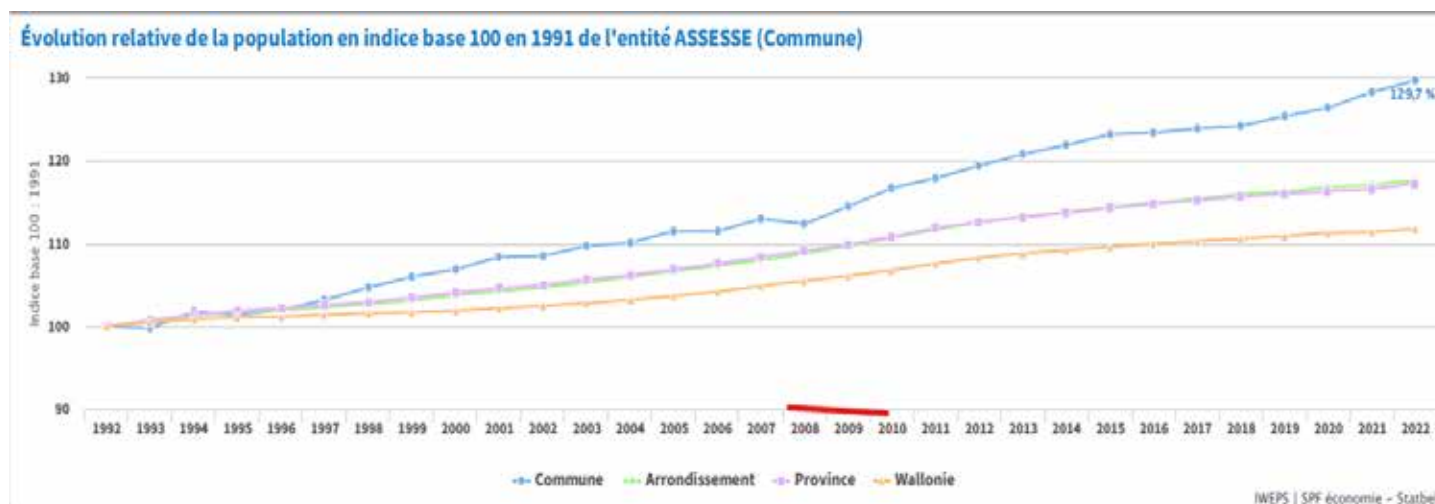
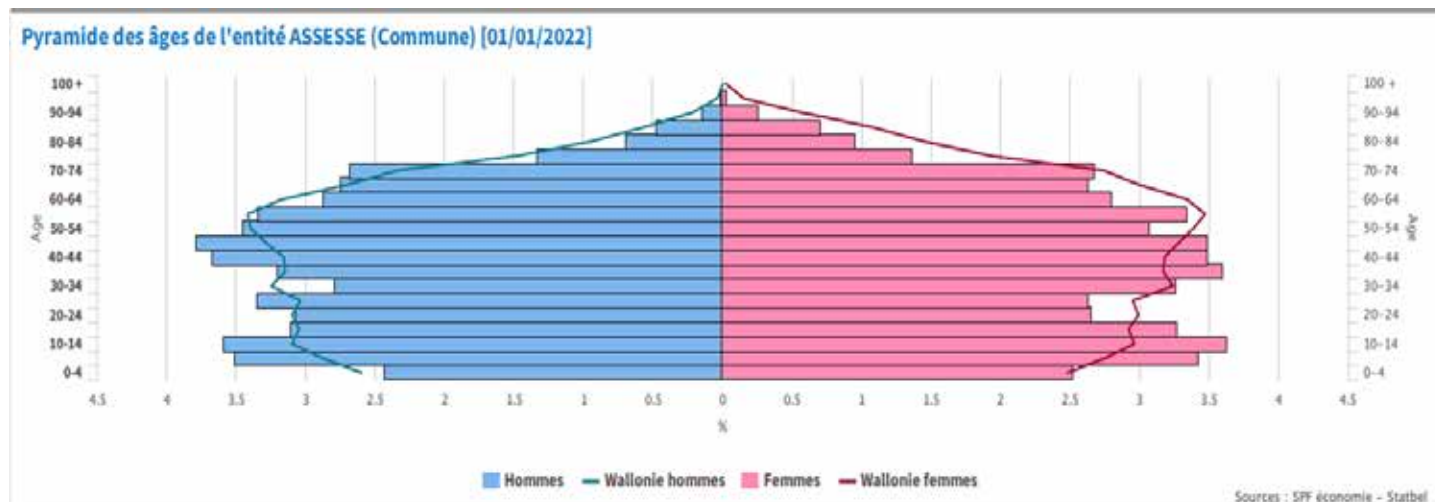
Village.....

Tél. ou GSM

déclare être intéressé(e) par l'acquisition d'un lot de bois de chauffage et souhaite s'inscrire sur la liste donnant droit à la participation à la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune qui se déroulera le samedi 18 novembre 2023.

Statistiques concernant la population assesoise¹

Les graphiques que nous vous présentons sont révélateurs de l'accroissement de la population assesoise ces trente dernières années. Cependant, force est de constater que la part de la jeunesse se réduit sans cesse (de 31,2% en 1992 à 25,5 % en 2022) alors que celle de nos aînés s'accroît (de 8,3% en 1992 à 16,6% en 2022 pour les plus de 65 ans et de 2% à 3,2 % pour les plus de 80 ans) tout en étant inférieure à ce que l'on constate tant pour l'arrondissement que pour la Province et pour la Wallonie. Si nous ne pouvons regretter que les Assessois vivent de plus en plus vieux (et heureux, espérons-le), il serait bon que la pyramide des âges se rééquilibre. En effet, une population vieillissante demande plus d'attention sur les plans social, médical, de mobilité, etc.



¹Crédit : https://walstat.iweeps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=92006



Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2023

Mercredi 20 de 14h à 17h : Check up vélo
par la Clé à Gambette

Dimanche 24 à 9h : Balade vélo
A la découverte des points nœuds
Verre de l'amitié à l'arrivée

Esplanade des Citoyens à Assesse

Infos : celine.pierret@assesse.be ou 083 63 38 96

FORMATION "SENIOR EN ROUTE" À ASSESSE



AU PROGRAMME

- . MISE À JOUR DES CONNAISSANCES DU CODE DE LA ROUTE
- . FOCUS SUR LA MOBILITÉ DOUCE
- . LA SANTÉ, UN FREIN À LA CONDUITE ?
- . DES SOLUTIONS POUR CONSERVER SON AUTONOMIE DE DÉPLACEMENT

FORMATEUR : AWSR (AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE M. COPPENS DAVID, CPAS D'ASSESSE, SERVICE DES AINÉS, 083/61 54 84

NOMBRE LIMITÉ PAR L'AWSR : 40 PARTICIPANTS MAXIMUM.



**LE LUNDI
25 SEPTEMBRE
DE 13 À 16H**



**ADMINISTRATION COMMUNALE
D'ASSESSE,
ESPLANADE DES CITOYENS, 4**

GRATUIT

**A DESTINATION
DES
+ DE 65 ANS DE
L'ENTITÉ**

L'énergie de changer d'énergie!

*C'est quoi le dérèglement climatique ? Et les gaz à effet de serre ?
D'où viennent-ils ? Quels sont leurs effets sur notre planète et la biodiversité ?
Qu'en disent les scientifiques ? Que peut-on faire ?*

Autant de questions que nous nous posons et pour lesquelles des solutions existent. Que vous soyez citoyens.nes, assessois.es, élu.e.s, agriculteurs.trices, ou expert.e.s de l'énergie, **des actions sont possibles, rejoignez-nous pour ensemble trouver l'énergie de changer d'énergie !**



**LA FRESQUE
DU CL!MAT**

**Le jeudi 5 octobre 2023 à 19h30
une « Fresque du Climat »**

Inscrivez-vous : 083 636 891 ou par mail : pollec@assesse.be



À la suite de cette séance, deux activités vous seront proposées, le Défi Climat et/ou la commission Energie-Climat avec son comité de pilotage !

Rejoignez-nous !

1. Défi Climat : en collaboration avec les services environnement, mobilité, PCDR, cadre de vie, un programme d'activités ludiques et créatives pour retrouver notre énergie pour agir au quotidien ! Infos sur le site de la Commune www.assesse.be

2. Comité de pilotage : pour suivre et piloter la politique locale en Energie et Climat, en partenariat avec l'Échevinat de l'Energie, rejoignez-nous au sein de notre Commission, pour ensemble prioriser, suivre et améliorer la politique locale énergie Climat ! Demandez votre bulletin d'inscription à pollec@assesse.be

Les principaux secteurs les plus concernés par l'utilisation d'énergie fossile :

1. Nos bâtiments,
2. Nos voitures thermiques,
3. Nos industries,
4. Notre alimentation.

Les principaux secteurs concernés par l'adaptation du territoire aux risques climatiques :

1. Les plans d'urgence communaux,
2. La gestion des espaces naturels,
3. L'urbanisme,
4. L'agriculture,
5. Le logement,
6. La santé.

Les principaux secteurs concernés par l'inclusion sociale :

1. La législation,
2. Des services accessibles pour tous.tes,
3. La solidarité entre voisins.es,
4. L'accueil des réfugié.e.s climatiques.
5. etc

Plus d'informations et inscriptions 083 636 891 ou par mail : pollec@assesse.be

Permanences énergie

Permanence énergie « intégrée » chaque semaine au service Cadre de vie

Vous souhaitez être guidé.e.s dans votre rénovation ou nouvelle construction, nos services sont là pour vous aider dans vos démarches !

La **transition énergétique** est une préoccupation croissante pour tous.tes.

Que ce soit pour diminuer nos dépenses en gérant mieux nos consommations, contribuer à la réduction de notre empreinte carbone ou à la préservation de l'environnement, nous nous sentons aujourd'hui tous et toutes **concerné.e.s**.

En effet, notre dépendance aux énergies fossiles pour le **chauffage, l'éclairage, l'utilisation d'appareils électriques** ou encore la **mobilité** est tellement ancrée dans nos habitudes quotidiennes que, pour en sortir, il faut parfois un soutien externe.

C'est en ce sens que le service **Energie-Climat souhaite** apporter une approche intégrée de la question énergétique pour vous proposer un service groupé intégrant les objectifs durables transversaux dans les questions en lien avec la rénovation de votre bâtiment privé.

Ce service vient en complément des guichets régionaux de l'énergie et intègre des conseils et un accompagnement pour vous aider à mieux construire ou rénover votre logement.

Pour une question concernant votre permis d'urbanisme, contactez par téléphone le Service Urbanisme pour prendre rendez-vous

Tél : 32 (0) 83 63 68 47 - Fax : +32 (0) 83 65 54 70 (fax)

Mail : cadredevie@assesse.be

Uniquement sur rendez-vous

La permanence énergie – chaque jeudi matin, le service énergie répond à vos questions

Tél : +32 (0) 083 63 68 23 ou au +32 (0) 083 63 68 91

Mail : ecopasseur@assesse.be ou pollec@assesse.be

Deux permanences énergies individuelles prévues pour vous à Assesse

Lundi 9 octobre, de 14h à 19h sur rendez-vous – pollec@assesse.be

Samedi 4 novembre, de 9h30 à 12h30 – sans rendez-vous

➤ Esplanade des Citoyens, 4 - 5330 Assesse

Un parcours didactique sur l'énergie !

Pour apprendre en s'amusant !



Situé sur le site des éoliennes « les Géantes du Samson » (Windvision), à proximité d'une centrale de biométhanisation (Biospace), d'une plateforme biomasse (Clé bois) et d'une petite éolienne à axe vertical.

Ce parcours est accompagné d'un dossier pédagogique disponible pour les enseignant.e.s des 5^e et 6^e primaires au secondaire supérieur.

« Une initiative du GAL Pays des tiges et chavées, avec le soutien des agriculteurs, d'Electrons libres, de Renner Energies, d'Avient et de la commune de Gesves. »



FORMATION GRATUITE POUR VOUS AIDER À GÉRER VOS COMPTES BANCAIRES EN LIGNE

Réservée aux Assessois de plus de 65 ans

4 modules de 4 lundis, de 13h00 à 16h00 de mars à octobre

Mars/avril : 13/03, 20/03, 27/03 et 03/04
 Mai/juin : 15/05, 22/05, 05/06 et 12/06
 Août/septembre : 28/08, 04/09, 11/09 et 18/09
 Octobre : 02/10, 09/10, 16/10 et 23/10

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
 auprès du CPAS : David COPPENS
 083/61.54.84
 ou le 083/61.54.89

A la bibliothèque communale
 Esplanade des Citoyens 5, 5330 ASSESSE

Places limitées | Vous devez apporter votre matériel informatique (smartphone, tablette, PC) | **Transport possible** (payer à la demande à l'inscription)

ASSESSE
 COMMUNE D'ASSESSE

biblio-ASSESSE
 (SANS & SANS L'AGE AINS)

interface3
 Communauté d'Agglomération

DigiLab

POD MARSHALLS/PROXIBUS WYBRANIE
 WOLUWA MIEJSCOWY
 WIT PRZEBIEGOWY WYBRANIE
 POLSKIEGO OBYWATELA

Financé par l'Union européenne
 NextGenerationEU

GRATUIT

BAR à Soupe

ASSESSE

QUAND
 21/09 • 19/10 • 30/11 • 14/12
 De 11h30 à 14h30

Un lieu d'accueil ouvert à tous !
 Venez déguster un bol de soupe « maison », dans une ambiance conviviale !
 En fonction des éditions, des animations seront proposées : jeux de société, animation musicale, ... !

OÙ
 « Le Mercadona »
 Rue de la Pavée 8 • 5336 Courrière
 sur le parking de la crèche « Bécassine »

Besoin d'une solution de transport ?
CONTACTEZ-NOUS !

INFORMATIONS
 0478 63 34 27
 inscriptions souhaitées

Avec le soutien de la Wallonie

plan cabaret costar

ASSESSE
 COMMUNE D'ASSESSE

CPAS

PLAN DE COHESION SOCIALE ASSESSE-OHEY

LES ACTUS

Le Plan de Cohésion Sociale, qu'est-ce que c'est ?

Les communes d'Assesse et d'Ohey ont décidé de s'associer pour développer un Plan de cohésion sociale cohérent.

Le PCS a deux objectifs: réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le Plan de cohésion sociale s'adresse donc à tous les citoyens des communes d'Assesse et d'Ohey.

A VOS AGENDAS

- Journées bien-être à "destination aînés"**
 08/09 (Assesse) • 17/10 (Ohey) - De 10h00 à 15h30. Au programme : atelier réminiscence, jeux de société, montage floral, bricolage...
 ASSESSE : Anne Vanhaesebrouck au 0471/08 01 02
 OHEY : Françoise Ropson au 085/61 19 91
- Cours de cuisine**
 Retrouvez du plaisir en cuisine et apprenez à cuisiner les légumes de saison. Prochaines dates : le 15/09 et le 10/11, de 9h45 à 14h00 (Courrière). Informations : 0478/63.34.27
- Bar à soupe**
 Venez déguster un bol de soupe « maison », dans une ambiance conviviale !
 21/09 • 19/10 • 30/11 • 14/12 - De 11h30 à 14h30, à Courrière (sur le parking de la crèche "Bécassine"). Informations : 0478 63 34 27
- Proxibus**
 Prochainement, de nouvelles lignes TEC (Proxibus) seront créées pour permettre aux citoyen.ne.s d'Ohey de se rendre au Marché Fermier d'Ohey et aux citoyen.ne.s d'Assesse de se rendre au marché de Jambes.
- Envie de réduire votre consommation d'énergie et de réaliser des économies ?**
 Un professionnel répondra à vos questions gratuitement lors de deux permanences au sein de votre Administration Communale (Esplanade des Citoyens 4 - Assesse) !
 - Lundi 9 octobre, de 14h00 à 19h00. (sur rendez-vous - 083 636 891 ou pollec@assesse.be).
 - Samedi 4 novembre, de 9h30 à 12h3 (sans rendez-vous).

Qui contacter?
 pcs@assesse.be - 0489 23 46 13
 Esplanade des citoyens, 2 à 5330 Assesse

Wallonie

CPAS

Commune d'Ohey

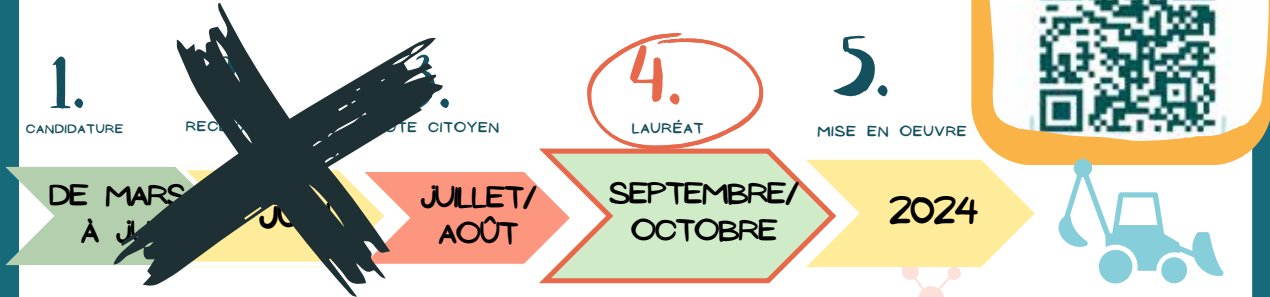
ASSESSE
 COMMUNE D'ASSESSE

Budget participatif 2023

BUDGET PARTICIPATIF EDITION 2023

Nous arrivons à la fin du processus du budget participatif 2023 avec la clôture des votes des citoyens et de la CLDR - Commission Locale de Développement Rural. Vu les montants des projets proposés, seulement trois projets pourront être lauréats. Dans cette édition, les porteurs des projets ont dû se plier à l'exercice de présenter leur dossier devant la CLDR et de répondre aux différentes questions d'éclaircissement et en lien avec les quatre défis à relever du PCDR - Programme Communal de Développement Rural - de la commune d'Assesse.

EN SÉANCE DU 19 OCTOBRE, LE CONSEIL ANNONCERA LES LAURÉATS!



LES PROJETS EN LICE:

UN ABRI VÉLO SÉCURISÉ À LA GARE D'ASSESE

Un abri vélo sécurisé pour favoriser le développement des déplacements à vélo. Avec le développement des vélos à assistance électrique, le besoin est d'autant plus prégnant, et vu le coût élevé de leur acquisition...



Photo à titre d'exemple.



UNE BALADE DÉCOUVERTE NATURE À SART-BERNARD

Une balade en boucle d'un peu moins de 4kms pour découvrir et être sensibilisé à la nature au travers des milieux naturels et ruraux de Sart-Bernard.

TIRS GROUPÉS À CRUPET

Un portique multifonctions (intégrant un goal et panier de basket) localisé au terrain de la balle pelote afin d'accroître et diversifier l'offre de loisir pour tous.



Photo à titre d'exemple.

DES BANCS POUR CRUPET

4 bancs implantés judicieusement aux endroits fréquentés par les promeneurs.



Contact: odr.pcdr@assesse.be ou 083/63 68 26



Ateliers terrestres

Assesse - Gesves - Ohey

De septembre 2023 à mars 2024

Intéressé·e·s Curieux·se·s

Nous vous invitons à une séance d'information, d'échanges, de débats

pour vous présenter **les ateliers terrestres**
qui débiteront en octobre dans les communes
de **Gesves – Assesse – Ohey**

Deux soirées pour vous présenter l'aventure des ateliers terrestres. Ils ont pour but de changer de fond en comble notre manière de voir et de penser les défis de notre époque et donc d'agir.

En nous amenant à identifier concrètement les fragilités mais aussi les forces de nos territoires, ils nous donnent la possibilité d'actionner concrètement des leviers qui apportent du changement et qui répondent donc de manière efficace au sentiment qu'on ne peut rien faire pour modifier notre société. Cela nous redonne le sentiment de pouvoir agir concrètement pour essayer de préserver autant que faire se peut les conditions d'habitabilité de la planète !

Bienvenu·e à tous et toutes

Deux séances d'informations (au choix)

Lundi 11 septembre de 19h30 à 21h30
Maison de la laïcité - Chaussée de Gramptinne, 118 à Gesves

Entrée gratuite

Mercredi 20 septembre de 19h30 à 21h30
ACRF - Rue Maurice Jaumain 15, à Assesse

Informations
therese.willot@lilon.be



culture.be



Chantier de gestion de la zone humide de Baive

(classée depuis 2005 Zone Humide d'Intérêt Biologique)

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 DE 9H À 13H



Vous souhaitez vous impliquer dans la préservation de la nature près de chez vous ?

Participez au chantier de gestion de la zone humide de Baive.

AU PROGRAMME

Travaux d'exportation de la fauche des herbacées dans le but de diversifier la flore.

Râteaux, fourches et brouettes vous attendent ...

EQUIPEMENT REQUIS

Bottes et gants

ADRESSE

au bout de l'impasse de la rue de Baive à Maillen Commune d'Assesse.

INSCRIPTION SOUHAITABLE PAR MAIL
PIERRE.ANDRE@TIGES-CHAVEES.BE

Ce site est géré en collaboration avec l'agent DNF et la commune d'Assesse, propriétaire du site. Avec le soutien du projet Biodiversité des 2 GAL Tigres et Chavées et Condroz Famenne



Cette action s'inscrit dans le cadre de l'ACRIF, financée par la Région wallonne et l'Union européenne. Fonds européens agricoles pour le développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Condroz et Ohey.



Itinéraire de nos chapelles, croix et potales²

Suite et fin

Sart-Bernard

De nombreuses chapelles émaillent le territoire de ce village.

La première d'entre elles, sur notre itinéraire, est située, rue Euragne, peu avant le n°1. Il s'agit de la **chapelle Sainte-Barbe**.



Érigée vers 1912, à l'angle de deux rues, cette chapelle est un édifice néo-gothique simplifié construit en moellons de grès sous toit en carton bitumé à deux versants. Ses ouvertures en brique sont en arc brisé, ponctuées de calcaire pour les appuis, les impostes et la clé de la porte. À l'intérieur se trouve un autel daté de 1686 provenant de l'ancienne église.

Rue du Bois d'Ausse, à la gauche du n°1, la **chapelle du Bois d'Ausse**, reconstruite au bord de la nationale, est un élégant oratoire de style néo-gothique élevé en moellons de grès et en calcaire appareillé sous un toit d'ardoise. Il est daté par chronogramme de 1887 sur le tympan armorié. Il s'agit d'un édifice mononef à plan quadrangulaire, soigneusement percé de baies ébrasées à arc brisé, fermé par un chevet à trois pans.

Un peu plus loin, à la gauche du n° 40, à la jonction de deux rues, la **chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus** s'élève sur un plan quadrangulaire en blocs de béton. Elle date probablement de la première moitié du 20^{ème} siècle. La brique rouge souligne les arcs cintrés des baies et une petite frise décorative sous le cartouche mentionne la prière. Le toit est d'ardoise à deux versants.

À la gauche du n°1 de la rue des Quartiers, protégée par de hauts tilleuls, nous découvrons une **chapelle blanche** datée de 1848, dédiée à **Notre-Dame de Hal** comme l'indique la dalle surmontant la porte. Sobre oratoire qui

a gardé son authenticité, fermé par un chevet à pan coupé et coiffé d'un toit d'ardoise à deux versants.

À la gauche du n°16 de la rue Morimont, une **chapelle**, simple édicule en brique anciennement blanchie, fut construite dans la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle en vue de l'obtention d'une guérison. Son toit et la croix protégeant la petite chapelle à intérêt mémoriel sont en béton.



²Source : Catherine SOLOWIJ in Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, SPW-DG04 – Département du patrimoine, Direction de la Protection. <http://www.wallonie.be/patrimoine/ipic>.



En face du n°45 de la rue Saint-Denys se trouve un **calvaire** dans une chapelle ouverte du 20ème siècle d'influence néo-classique. Christ et croix d'inspiration gothique.



Toujours dans cette même rue, à la gauche du n°81, nous voyons une **potale** en calcaire du 19ème siècle, très épurée, constituée d'un pied droit surmonté d'une niche protégée par une grille en ferronnerie.

Enfin, à la droite d'un n°26, la **chapelle Notre-Dame de Lourdes** est intégrée dans le mur de clôture d'une habitation bourgeoise. Elle est en grès d'esprit néo-gothique probablement de la seconde moitié du 19ème siècle. Cet oratoire est dédié à Notre-Dame de Lourdes comme le rappelle la dédicace qui mentionne également le donataire.



Nous terminerons notre visite sartoise par la rue Sur-les-Sarts, à la droite du n°2, avec la **chapelle Saint-Antoine**, en brique, datée de 1929 et dédiée à saint Antoine par la famille Burton-Beaufays ainsi que l'atteste la plaque surmontant la porte en arc brisé. Les portes sont en ferronnerie tout comme la fine croix ponctuant le toit d'ardoise à deux versants.



Sorinne-la-longue

Ce charmant petit village ne nous donne à voir qu'une seule petite potale, après le n°9 de la rue du Vicinal. Au bord d'un chemin vicinal, cette potale monolithe en calcaire du 19ème siècle sommée d'une fine croix est curieusement installée sur un enrochement imitant les grottes artificielles et reposant sur un autel en grès.





Jeu-Concours « Mon Condroz »

Jouez et tentez de remporter un panier-surprise contenant des produits locaux.

• **Question n° 1 :**

Indiquer trois gîtes assessois visibles sur le site MonCondroz.be que vous pourriez conseiller à vos amis :

.....

• **Question n°2 :**

Indiquer deux coiffeurs/coiffeuses assessois(es) visibles sur le site MonCondroz.be :

.....

Répondez correctement aux questions ci-dessus et renvoyez-nous vos réponses accompagnées de :

- vos nom et prénom :
- votre adresse :
- un numéro de téléphone :

pour le 15 octobre au plus tard

via courriel à communication@assesse.be, ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera au tirage au sort du/de la gagnant.e parmi les bonnes réponses.

Attention : ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage sera acceptée.



Le gagnant de notre précédent concours (P&R n°111 de juin 2023) est Monsieur Cyril GOSET. Félicitations, il remporte un magnifique panier gourmand de produits locaux.



Réactualisation du guide pratique communal

Nous informons l'ensemble des acteurs économiques du territoire qu'une nouvelle édition 2024 du guide pratique des services sur la Commune d'Assesse est en préparation.

A cette fin, nous vous invitons à **mettre à jour vos fiches descriptives** sur le portail **MonCondroz.be** d'ici novembre 2023 pour que vos coordonnées qui paraîtront soient correctes.

En cas de questions:
economie@assesse.be



LOGER ENSEMBLE, CHACUN CHEZ SOI !

Le projet « Loger ensemble, chacun chez soi ! » vise à permettre au senior de bien vieillir dans son logement en le divisant et/ou en y ajoutant un module complémentaire. Le guide de bonnes pratiques architecturales et urbanistiques est en cours de mise en page.

Afin de concrétiser ces réalisations correspondant aux besoins des seniors, différents freins doivent être levés, ils sont d'ordre financiers, juridiques et d'accompagnement.

Le projet est actuellement présenté aux communes du GAL Pays des Tiges et Chavées et du GAL Pays des Condruses pour mettre en place un accompagnement et un soutien aux seniors qui se posent des questions quant à la mise en œuvre d'une façon plus adaptée de se loger.

Loger ensemble, chacun chez soi!



BILAN DU FESTIVAL NOURRIR LE CŒUR DE CONDROZ 2023

En partenariat avec



Du mardi 30 mai au dimanche 4 juin se déroulait la 2ème édition du festival Nourrir le Cœur de Condroz. Au menu : des visites, des balades, des spectacles, des ateliers, des marchés de producteurs, des conférences, un apéro rural, des activités pour les écoles, des échanges en toute convivialité... sous le soleil ! Initié et coordonné par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne, le Festival Nourrir le Cœur de Condroz met en avant le foisonnement de projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation sur le territoire du Cœur de Condroz, que ces projets soient accompagnés par les GAL ou portés par d'autres acteurs. Cette année 19 partenaires ont proposé 22 activités autour desquelles ont gravité plus de 1600 visiteurs. Certains avaient même décidé d'aller plus loin en collaborant pour proposer plusieurs activités dans un lieu rassembleur.

Les visiteurs venus en nombre, la collaboration entre les partenaires, le développement de l'identité « Nourrir le Cœur de Condroz », la rencontre entre producteurs et consommateurs, l'arrivée cette année d'activités avec un focus « santé » ... tous ces éléments ont contribué à faire de cette 2e édition une réussite !

Au-delà de l'aspect festif, le festival se veut de promouvoir l'accès à l'alimentation de qualité au quotidien sur les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze. Il reste encore du chemin à parcourir pour y arriver, mais l'organisation d'événements de ce genre nous permet de faire un pas de plus dans cette direction.

Envie de connaître les producteurs près de chez vous et leurs horaires d'ouverture ? Rendez-vous ici : <https://moncondroz.be>
Toutes les actualités sur l'agriculture et l'alimentation près de chez vous : facebook.com/nourrir.le.coeur.de.condroz



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de LEADER. Financées par la Wallonie et l'Union européenne Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey

POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ-AUTOMNE 2023

Septembre : Point Info ouvert TOUS les jours, de 10h à 17h **jusqu'au 15 inclus** + les samedis 16, 23 et 30 & le dimanche 17, de 13h à 17h.

Octobre : Point Info ouvert :

Le dimanche 1er octobre (Événement « Balades & Vous ! »)

Le samedi 7 octobre, de 13h à 17h.

Le samedi 14 et le dimanche 15 octobre, de 13h à 17h.

Vacances scolaires : du samedi 21 au mardi 31 octobre :

En semaine : de 10h à 15h / Le week-end : de 13h à 17h.

Novembre : Point Info ouvert :

Du 1er au 5 novembre.

En semaine : de 10h à 15h / Le week-end et jours fériés : de 12h à 16h.

Le samedi 11 et le dimanche 12 novembre :

de 12h à 16h.

ÉVENEMENTIEL

Les expositions au Point I

Découvrez chaque mois un nouvel artiste qui partagera avec vous toute la passion pour son art. Les prochaines expositions auront lieu :

En septembre :

« **Plexi'Art** » by Christophe Englebert. L'artiste propose des créations de toiles contemporaines en 3D. La technique consiste en un ensemble de collages sur la toile suivi d'une première base à la bombe de couleur puis la toile est retravaillée à l'aérographe. L'exposition durera du 1er septembre au 1er octobre. 10% des ventes seront reversés au profit de l'Espace Bien-être l'Essentiel du CHU de Namur.

Exposition accessible aux heures d'ouverture de l'Office du Tourisme : du 1er au 15 septembre inclus : chaque jour de 10h à 17h. Les 16, 17, 23, et 30 septembre de 13h à 17h.

En octobre :

Dans le cadre du Mois de la Nature à Assesse, nous avons l'honneur de recevoir une **exposition de magnifiques photos nature** issues du Festival du Film International de Namur (Voir plus loin dans la Mois de la Nature à Assesse!).

Exposition accessible aux heures d'ouverture de l'Office du Tourisme : du 6 au 31 octobre : Samedi 7, samedi 14 et dimanche 15 octobre, de 13h à 17h. Du samedi 21 au mardi 31 octobre : (Vacances scolaires) en semaine, de 10h à 15h et le week-end, de 13h à 17h.



Octobre, « Mois de la Nature » dans l'entité d'Assesse : 15e édition !

L'Office communal du Tourisme d'Assesse vous propose comme chaque année un agenda des activités nature qui sont organisées dans l'entité durant tout le mois d'octobre par divers clubs, associations, comités, entreprises, ... et l'Office du Tourisme. Voici déjà un avant-goût du programme :

- Cela démarre en fanfare avec l'événement familial « **Balades & Vous** » **le dimanche 1er octobre** dans les jardins de la Maison forte : une journée entière de promenades guidées ou non, à pied, en poussette, en bus et même en tracteur ! L'occasion de redécouvrir les paysages, l'histoire de Crupet (notamment son cimetière), les bons produits du terroir car, oui bien sûr, il y aura de la restauration, des animations musicales ainsi qu'un espace pour les tout-petits.

Événement organisé en collaboration avec la Maison du Tourisme Condruz-Famenne et le Lions Club Ciney-Condruz.



- A partir du vendredi 6 octobre, nous vous invitons à découvrir **l'exposition des magnifiques photos nature du FINN** (Festival International Nature Namur) qui s'installe pour un mois dans la salle d'expo de l'Office du Tourisme à Crupet (rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, juste à côté de la grotte).



Sur grand format et en extérieur, seront exposées également les photos imprimées sur bâches sur les triptyques implantés un peu partout dans le centre de Crupet.

Guettez votre boîte aux lettres, vous recevrez tout bientôt **notre traditionnel toutes-boîtes**, reprenant le programme complet de cette 15e édition !

Pssst, nous pouvons quand même vous dévoiler quelques tendances pour notre édition 2023 😊 Cette édition Nature fait comme toujours la part belle aux enfants, aux sportifs, aux passionnés de nature, d'artisanat... !

- Nous avons de « l'or sous les pieds »... Cette curieuse formule est une invitation à découvrir la richesse du sol et les bases de la permaculture, notamment grâce à des plantes bio-indicatrices.
- Des ateliers, dont une journée entière de vannerie... boules en osier, petits paniers, osier séché ou frais n'auront plus de secrets pour vous !
- Découvrez également l'art de la fabrication de couronnes de fleurs séchées.
- 19,7 km à pied, ça ne vous fait pas peur ? Alors embarquez pour une découverte de la nature, des paysages et du patrimoine de notre région, accompagné.e d'un guide passionné.
- Une autre manière de regarder, écouter, toucher, goûter, sentir et ressentir la forêt, ça existe ! Ça sera l'occasion de découvrir la sylvothérapie, en groupes d'adultes, avec une édition spéciale pour les tout-petits (6-12 ans) !
- Savez-vous à quel point la nature peut être musicale ? Les enfants auront l'occasion de le découvrir en sciant, évidant, ponçant, clouant, vernissant, peinturlurant, turelurant et surtout en s'amusant des tiges creuses, cailloux, fruits secs, coquilles et repartiront avec leur instrument de musique unique !
- Toujours pour les enfants, une balade contée dans la forêt avec un temps d'échanges à la fin...
- Une nouvelle façon originale vous sera proposée de découvrir la nature qui nous entoure grâce à deux guides complémentaires, une conteuse et un scientifique... Drôle de mélange ! Les anecdotes scientifiques se mêleront donc aux légendes... A partir de 12 ans.
- Enfin, et en vrac, des ateliers, des visites, différentes marches et balades... Sans oublier nos traditionnelles balades contées aux flambeaux !



La newsletter de l'Office du Tourisme

Inscrivez-vous à notre newsletter culturelle et touristique ! Transmettez votre demande à tourisme@assesse.be et ne ratez plus rien de l'activité au sein de votre commune !

Le numérique vous dépasse ? Pas de soucis, appelez-nous au +32 (0)83 668 578, nous pouvons vous l'envoyer par courrier postal !

Vous organisez des événements ? Contactez-nous sur tourisme@assesse.be, nous nous ferons un plaisir de les promouvoir !

Réouverture du cœur de Crupet au PWDR (Programme wallon de développement rural) :

Le cœur de Crupet a été réaménagé pour offrir une mobilité plus sécurisée aux Crupétois et aux visiteurs. Le patrimoine bâti et religieux a été remis en valeur grâce à de nouveaux aménagements et équipements. Des parkings réhabilités vous accueillent lors de votre visite, y compris pour les PMR ! Venez dès à présent admirer et profiter de la métamorphose du cœur de Crupet ! Profitez-en pour aller manger dans l'un des restaurants, visiter la galerie d'art et la grotte Saint-Antoine, prendre des infos à l'Office du Tourisme et partir en promenade (départ de 8 promenades balisées, ...).



Le Point Info de Crupet remis à neuf !

Notre Point Info nécessitait lui aussi un petit rafraîchissement, voilà qui est fait ! Situé en plein cœur de Crupet, il s'intègre désormais parfaitement aux nouvelles installations. Venez juger par vous-même, un endroit clair et lumineux, une meilleure visibilité pour nos brochures, un cadre reposant et inspirant pour la préparation de vos balades ou roadtrips à la découverte de la Wallonie. Venez découvrir nos nouveaux locaux !



Une toute nouvelle table de pique-nique design est désormais accessible à l'arrière de l'Office du Tourisme. Idéale entre deux balades !

Elle est adaptée aux enfants avec un banc en hauteur. Les deux bancs à hauteur classique laissent la place à un emplacement pour poussette enfant et un autre emplacement pour une personne marchant avec difficulté.

NB : L'accès PMD se fait via le parking du Tige !

Le porteur du projet design de ce banc, sélectionné parmi les œuvres les plus créatives, est la 7ème année « création-restauration de meuble » de l'IATA à Namur (Institut des Arts Techniques et Artisanats) ! Bravo pour cette magnifique réalisation !

Le petit plus ? Nous sommes heureux et fiers d'avoir obtenu notre certification Access-I !



Nouvelles brochures disponibles à l'Office du Tourisme

De nouvelles brochures sont disponibles au Point Info et viennent compléter notre offre :

- Un tout nouveau **roadbook des Plus Beaux Villages de Wallonie** est paru, il fait la promotion d'une promenade dans chacun des plus beaux villages de Wallonie, y compris Crupet ! Idée de dépaysement garantie ! Disponible au prix de 3€.

- Avis aux petits et grands randonneurs, la nouvelle carte Sentiers d'Art a été mise à jour en été 2023, reprenant les toutes nouvelles œuvres de Land Art disponibles sur le parcours depuis juin dernier. Le parcours entier compte pas moins de 155 km! et est ponctué de dizaines d'œuvres de Land Art. Aidez-vous de la carte et créez vous-même votre parcours « à la carte » !

La sortie de la carte est également l'occasion de découvrir, si ce n'est déjà fait, la toute nouvelle œuvre « Transhumance », installée en juin sur notre commune par le collectif local des « Veilleuses » dans le bois de Sorinne-la-Longue. Cette œuvre interroge notre rapport aux normes, renoue avec nos traditions agricoles et appelle à la réflexion. A découvrir absolument !

Pour les grands randonneurs, nous vous proposons de

découvrir la boucle n°5 de 27 km. Ce parcours traverse les villages de Florée, Maibelle et Sorinne-la-Longue. Le bivouac est autorisé à certains endroits. Attention, cette portion n'est pas balisée, procurez-vous la carte papier au prix de 5€ à l'Office du Tourisme ou téléchargez gratuitement le PDF ou la trace GPX sur www.sentiersdart.be !



NB : Sentiers d'art se parcourt également à vélo !

Pour tout savoir sur ce parcours d'un total de 155 km, rendez-vous sur www.sentiersdart.be !

- Nous vous annonçons dans le précédent « Perspectives et Réalités » la sortie d'un nouveau **livre** édité par l'asbl PARC : « **La Grotte Saint-Antoine de Crupet** ». Nous aurons le plaisir de vous le proposer prochainement à la vente, sans frais, dès sa sortie en octobre prochain.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578

tourisme@assesse.be - www.assessetourisme.be - www.facebook.com/assessetourisme



Halte à la prolifération des plantes aquatiques exotiques envahissantes !

Les mares et les étangs constituent de véritables havres de nature. Plantes et animaux indigènes s'invitent volontiers dans ces milieux et s'y épanouissent sans qu'on ait à intervenir. Mais on y retrouve aussi, de plus en plus souvent, plusieurs espèces de plantes aquatiques exotiques, dont malheureusement un petit nombre peut se révéler être de véritables fléaux.

D'une vigueur et d'un taux de croissance exceptionnels, ces plantes exotiques envahissantes forment des tapis denses sur l'eau et peuvent ainsi rapidement devenir « hors de contrôle » pour les propriétaires de plans d'eau. Ces tapis de plantes nuisent grandement à la biodiversité en concurrençant la végétation indigène, en empêchant la lumière de pénétrer et en faisant ainsi progressivement disparaître toute vie aquatique.

Afin d'éviter ce type de nuisances, il est recommandé de bien se renseigner avant d'introduire une plante et de, bien sûr, favoriser les plantes indigènes.



Si vous êtes propriétaire d'un plan d'eau ou en connaissez un susceptible d'être infesté par une plante aquatique exotique envahissante émergente, merci de contacter le Contrat de rivière Haute-Meuse pour planifier une visite sur place. Les espèces ciblées sont notamment la crassule des étangs, l'hydrocotyle fausse-renoncule, les jussies ou le myriophylle du Brésil. Pour les identifier, consultez le site www.riparias.be.



Contrat de rivière Haute-Meuse

081/77.67.32

contact@crhm.be

www.crhm.be

Source article : CR Senne

Vous avez un intérêt pour la botanique et souhaitez nous aider à les inventorier sur le terrain, contactez-nous !



A vos agendas, le Groupe de Travail Nature d'Assesse invite les citoyen.ne.s de la commune d'Assesse à la distribution d'arbres, le samedi 25 novembre 2023 en matinée, devant la maison communale (Esplanade des Citoyens).



Zone de Police des Arches

Nouveauté : prise de rendez-vous en ligne pour déposer plainte !

Les bureaux de police de la Zone de Police des Arches vous ont toujours accueilli.e.s, en fonction d'un horaire établi selon le mode « au tout-venant ». Cependant, cet accueil physique d'un inspecteur de quartier dans un bureau de police peut limiter la disponibilité et la présence sur le terrain de celui-ci.

En effet, bloquer un policier au bureau « en attente » plutôt que de lui permettre d'aller à la rencontre du citoyen est loin d'être efficient.

La crise sanitaire du Covid-19 a obligé les organisations à adopter de nouvelles technologies pour assurer la continuité de leur fonctionnement. La Police, elle aussi, a bien dû et doit toujours faire preuve d'adaptation en la matière.

Selon les chiffres (2019) du SPF Economie, 89,7% des ménages belges disposent d'une connexion internet¹ et 99,7% d'entre eux disposent d'une couverture internet à haut débit fixe².

La Zone de Police a développé son site internet en 2018. De nombreuses informations y sont accessibles ainsi que des liens vers d'autres sites pour répondre au mieux à vos attentes et besoins d'information en termes de sécurité et de prévention.

A partir du 1er octobre 2023, une nouvelle offre de service sera désormais incluse sur notre site : la prise de rendez-vous en ligne en vue de déposer une plainte !

Finis la file d'attente et le stress généré par l'incertitude de temps de prise en charge !

Vous serez maintenant reçu.e de manière plus privilégiée et mieux préparée en fonction du sujet de votre plainte et par un policier spécialisé si besoin !

Sur la page d'accueil du site internet, vous découvrirez et pourrez cliquer sur la vignette « Déposer une plainte ». Vous devrez alors choisir le poste de police puis sélectionner une plage-horaire en fonction du sujet de plainte. C'est très convivial et facile à utiliser !

De nouveaux horaires d'accueil sur rendez-vous ont été déterminés à cet effet dans chacun des postes :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fernelmont	09.00-12.00	16.00-19.00		09.00-12.00		
Assesse	16.00-19.00		09.00-12.00		09.00-12.00	
Ohey		09.00-12.00	09.00-12.00	16.00-19.00		
Gesves	09.00-12.00		16.00-19.00		09.00-12.00	
Andenne	08.00 -17.00	08.00 -17.00	09.00 -18.00	08.00 -17.00	08.00 -17.00	08.00 -12.00

Dans un premier temps, le Commissariat central d'Andenne conservera jusqu'à la fin de cette année un accueil « au tout-venant » selon l'horaire actuel.

En cas de difficulté sur le site ou pour tout autre renseignement, il vous sera toujours possible de contacter par téléphone les cinq postes de police pour être accompagné.e.s dans vos démarches par un membre du personnel de la Zone de Police.

Soucieux de vous recevoir dans des conditions optimales et de vous offrir toujours un meilleur service, nous mettrons tout en œuvre pour que ce changement soit facteur de satisfaction pour toutes et tous.

La Zone de Police vous remercie pour votre compréhension et pour votre confiance.

¹<https://economie.fgov.be/fr/themes/line/les-tic-en-belgique/les-tic-en-chiffres>

²<https://economie.fgov.be/fr/themes/line/les-tic-en-belgique/barometre-de-la-societe-de/infrastructures-numeriques-en/internet-haut-debit-en>

Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

Ce 21 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, débutera la campagne **#BakeWithLove** de Stop Alzheimer (Fondation pour la recherche contre Alzheimer). Cette initiative est l'occasion de mettre en lumière l'enjeu de santé majeur que représente la maladie et de récolter des fonds pour la recherche.

Pourquoi #BakeWithLove ?

Au prétexte d'un moment de complicité aux fourneaux, la campagne #BakeWithLove permet de créer du lien avec nos aînés.

Également, à l'instar d'autres activités, la cuisine rythme notre quotidien et maintient donc très bien la mémoire procédurale des malades. Par le biais d'une recette, en donnant une tâche et des consignes précises aux patients sur ce qu'il faut faire, cela contribue au maintien des capacités.

Ainsi, l'action #BakeWithLove favorise les interactions et renforce l'estime de soi. Une action solidaire et bénéfique pour les patients tout comme pour les générations futures puisqu'au terme des ateliers, les réalisations sont vendues au profit de la recherche scientifique belge visant à prévenir, guérir et soigner la maladie d'Alzheimer et les formes de démences apparentées.



Concrètement, comment participer ?

Qu'il s'agisse de cookies, de gâteaux, de tartes ou de muffins, réalisez seul.e ou à plusieurs des pâtisseries. Vendez-les ensuite à votre entourage, chaque vente compte ! Pour finir, versez les bénéfices de votre vente sur le compte BE83 0017 5620 5915 au nom de la Fondation Recherche Alzheimer (communication : cupcakes 2023).

L'an passé, plus de 36.000 euros ont ainsi été récoltés pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer permettant de financer en partie le projet de recherche d'Isabelle Simoes Loureiro (Umons) qui vise à développer de nouvelles stratégies de soins pour stimuler le langage des patients qui sont actuellement testées en maison de repos.

Stop Alzheimer, Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Belgique.

Reconnue d'utilité publique depuis 1995, la Fondation Recherche Alzheimer est le principal acteur de financement de la recherche scientifique belge contre Alzheimer et les formes de démences apparentées. Elle finance la recherche fondamentale, clinique mais également psychosociale. La Fondation ne perçoit pas de subsides.



Commandez gratuitement vos brochures informatives sur la maladie d'Alzheimer en envoyant un mail à info@stopalzheimer.be

Plus d'informations : www.stopalzheimer.be

Prochaine parution du Bulletin

Envie de proposer un article ?

Vos propositions d'articles pour le n° 113 (février 2024) doivent nous parvenir pour le 15 janvier 2024 - 8h au plus tard.

Comment introduire une demande de publication ?

Envoyez un courriel à communication@assesse.be et transmettez les éléments utiles :

- numéro de la parution dans laquelle vous souhaitez publier
- proposition de texte, au format Word, sans faute d'orthographe, en verdana 12, interligne simple, comprenant un titre.
- une photo et/ou illustration au minimum en haute résolution, au format Jpeg.
- données de contact

Si vous souhaitez insérer une annonce commerciale ou publicité, prenez contact avec l'entreprise en charge de la régie publicitaire et de l'impression de la revue communale : Régifo sprl - 071 74 01 37 - info@regifo.be

Vous n'avez pas reçu un exemplaire ?

N'hésitez pas à nous le signaler en contactant le service communication au 083/636.829 ou par e-mail communication@assesse.be

A Assesse, sauvons notre Patrimoine !

Sous la houlette du président Daniel Sterpin et en présence de quelques amis Bert Verlinden, Jean-Marie Rouart, Philippe André, Luc Vandezande, Antoine Offergel, Julien Delfosse et Marcel Dauwen, membres du groupe « Chemins et Sentiers Publics Assessois » se sont retrouvés au pied de la source de Cratch située en direction de la rue Fonds du Bois à Sorinne-La-Longue. Cela afin d'améliorer l'environnement de la source laissée à l'abandon depuis de nombreux mois voire plusieurs années. Suite



à une tornade en 2022 quelques arbres sont tombés à proximité du réservoir qui recueille l'eau de la source. Une abondante végétation tels que arbrisseaux, ronces ont fait l'objet d'une coupe drastique dans ce talus abrupt tandis que notre ami Antoine s'occupait à enlever les pierres et à nettoyer le fond du réservoir.

La raison de cet entretien est de pouvoir poursuivre dans l'espoir de sauvegarder cet ancien petit patrimoine (déjà existant en 1935, repris dans les Archives de l'Evêché de Namur). Sur la muraille verticale située en face du réservoir trônait autrefois une statue de la Vierge. Un bac en pierres recueille l'eau non potable de la source de Cratch, à laquelle on prête la vertu de soigner les orgelets. Selon les anciens, on l'aurait appelée ainsi parce que l'eau sort du sol « crachant ».

Ce futur projet sera mené avec l'aide de l'A.S.B.L. Qualité Village Wallonie et l'A.S.B.L. A.P.P.E.L (Assesse Patrimoine, Promenades, Embellissement, Loisirs) mais aussi le soutien du Service Public de Wallonie.

Par ailleurs, lors de cette journée, un second groupe d'amis, Julien Delfosse, Georges Lambillotte, Philippe Dejardin, Jean-François Legrand et Daniel Sterpin a également restauré des marches du chemin « Ballez » situées dans le bois au départ du chemin du Frénois de Courrière.

Tous nos remerciements vont aux intervenants du groupe mais aussi aux services administratifs et techniques de la Commune de Assesse pour le suivi de la sauvegarde de cet ancien petit patrimoine.

Le président Daniel Sterpin espère que la motivation, la compétence et la bonne ambiance du groupe perdurent encore de nombreuses années...



Samedi 21 octobre 2023

Collecte de jouets dans les recyparcs : donner plutôt que jeter !

Plus de place, trop de jouets et certains peu ou plus utilisés ...vous ne savez que faire de tous ces jouets ? Surtout, ne les jetez pas car ils pourront encore servir, donnez-les !

A qui puis-je apporter mes jouets ?

Profitez de la traditionnelle collecte des jouets organisée ce **samedi 21 octobre** dans tous les recyparcs de Wallonie pour inviter vos enfants à venir y déposer leurs jouets. Les intercommunales collaborent avec des associations locales pour faire passer le message : « **Avant de jeter, pensez à réutiliser !** »

Une action solidaire

L'aspect solidaire de cette collecte est important puisqu'elle permet à de nombreuses associations partenaires, qui œuvrent au quotidien sur le terrain, de récupérer des jouets et de les redistribuer aux enfants défavorisés, qui sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année ! Parmi ces associations, on compte des Maisons Croix-Rouge, des institutions pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS,

Donner ses jouets, c'est aussi faire un geste pour l'environnement !

C'est prolonger la durée de vie d'un objet en évitant qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques « réemploi » doivent devenir spontanées. A court terme, tout le monde devrait transformer son regard et, avant un achat qu'il soit en seconde main ou pas, se poser la question du devenir de l'objet que l'on envisage d'acheter. Si je n'en ai plus besoin...je le vends, je l'échange, je le donne... Faire circuler des objets déjà utilisés et encore en bon état, c'est une des clés d'un avenir durable.

Quelques infos pratiques

Essayez, dans la mesure du possible, de donner des jouets propres, complets et comme neufs ! Par exemple, des jeux de société, poupées, puzzles, jeux de construction, consoles de jeux, livres pour enfants, petits vélos, ballons de foot, jeux d'extérieurs.... **Attention, les peluches et jouets à piles ne sont pas acceptés.** Les préposés des recyparcs n'auront pas le temps de les nettoyer pour vous et nous demanderons aux bénéficiaires de le faire une seconde fois afin d'éviter tout risque de contamination.

**A vous de jouer !
Rendez-vous le
samedi 21 octobre
de 9h à 17h dans
le recyparc le
plus proche de
chez vous avec un jouet en bon état...**





Déjà le mois de septembre accompagné de notre dernière édition de l'Assessible pour 2023. L'été commencera-t-il à la rentrée ? Heureusement, nous n'attendons pas le beau temps pour organiser ou participer à une activité dans notre entité.

Dans cette édition, retrouvez le compte rendu de notre premier Acsta'péro à l'attention des associations et clubs. Vous y trouverez également des illustrations des activités estivales et des annonces pour la fin d'année.

Rendez-vous sur le site www.assesseacsta.be pour consulter les dernières activités et les mises à jour des détails les concernant.

Bonne lecture.

L'Assesseur

Sommaire

P.26 : L'Acsta'péro

P.27 : Assess'Cup 2023, Marche de la « Sarteline »

P.28 : Guinguette 2023 à Cumières, Marche des Piverts - 34ème marche des Épis

P.29 : Les Zapéros d'été - Agenda, notez ces dates.

**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité
d'Assesse?**

Rien de plus simple...

Demandez « L'info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à
info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**



Première édition de l'Acsta'péro

Le 27 avril dernier, 39 personnes de 22 associations ont répondu présent à notre premier Acsta'péro !

L'objectif de cette rencontre ? Rassembler les associations et clubs sportifs de l'entité autour d'un verre de l'amitié afin de faire connaissance de manière informelle.



Une fois tous les invités arrivés, le coordinateur de l'Acsta a pris la parole afin d'illustrer son projet de longue date de rassembler ceux qui font et sont le tissu associatif local. Il a également remercié M.

Nicolas Deneffe et M. Fabien Timsonet du RUS Assesse pour le prêt du local et leur aide à la tenue du bar.

Parole laissée au Président de l'Acsta, Monsieur Roger Fripiat, son discours a été prononcé avec éloquence et a captivé l'attention de l'audience.

Tout d'abord, le Président a exprimé sa gratitude envers chaque personne présente, soulignant l'importance de leur engagement au sein de leurs associations respectives.

Il a souligné que chaque participant représente une communauté passionnée et engagée, dont les actions améliorent la vie de nombreux citoyens et offrent des opportunités de loisirs tout en faisant la promotion de la culture et des arts.

Le Collège communal d'Assesse a également honoré notre invitation. Les membres ont été sincèrement remerciés pour leur soutien financier et leur engagement continu envers les associations d'Assesse. Le Président a souligné l'importance de ce partenariat pour offrir des services de qualité et répondre aux besoins des citoyens.

M. Fripiat a enfin exprimé l'espoir que cette rencontre soit fructueuse et permette d'établir des contacts utiles pour les projets respectifs de chacun.

Il a terminé en remerciant chaleureusement le coordinateur M. Frédéric Landrain, cheville administrative de l'association et l'agent technique Christophe Marchand, le « Mac Gyver » du bricolage au service des associations pour leur contribution à l'événement et leur travail quotidien au sein de l'ACSTA depuis de nombreuses années.

L'événement s'est déroulé avec succès dans une ambiance agréable et une durée adaptée. Suite à un sondage, 100% des interrogés étaient ravis de l'organisation et de la formule.



Nous espérons que cette première rencontre favorisera une collaboration ainsi qu'une émulation positive pour l'avenir.

Pour 2024, l'Acsta recherche déjà un lieu afin de mettre sur pied sa prochaine rencontre. L'idée serait d'organiser cette réunion dans un village différent chaque année.

Si votre association ou club souhaite nous accueillir, n'hésitez pas à prendre contact.

Assess'cup 2023



Depuis maintenant deux ans, le club de foot de la R.U.S. Assesse organise un tournoi international de football pour les jeunes de 7 à 9 ans.

Il a pour objectif de mettre en valeur la formation namuroise et plus particulièrement assessoise tout en donnant des frissons aux plus petits mais aussi aux plus grands !

Ce tournoi se réalise en deux phases : le tournoi qualificatif pour les clubs amateurs belges et étrangers ainsi que le tournoi officiel regroupant le gratin du football professionnel belge et étranger.

Avec ce tournoi préliminaire, plusieurs équipes de la région ont pu venir affronter des pointures du football : R.C.S. Condruzien, R.U.W. Ciney, Namur Sport Academy, R.F.C.

Spy et les équipes du club hôte de la R.U.S. Assesse.

Pour cette deuxième édition, l'organisation de l'Assess'cup a mis les petits plats dans les grands en accueillant plusieurs grosses écuries européennes : F.C. Porto (Portugal), F.C. Köln (Allemagne), Stade de Reims, Lille (France), Sparta Rotterdam (Pays-Bas). Ils se sont confrontés aux célèbres clubs belges : R.S.C. Anderlecht, Club Brugge, Standard de Liège, R. Union Saint-Gilloise...

De quoi permettre à nos jeunes Namurois de vivre un rêve éveillé !

L'accueil de ces équipes de renom et l'organisation d'un tournoi d'une telle envergure prennent entre 10 mois et 1 an de préparation.

Un comité organisateur est né et presque 100 bénévoles sur le site sont déployés pour le bon déroulement de l'événement.

Mais cela ne peut pas avoir lieu sans les fidèles sponsors : Hôtel-Brasserie 830, Secund, Benjamin Collin, Kaiser Construct, HT Academy et bien d'autres.

Si vous souhaitez également faire partie de l'aventure, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Bénévoles, Sponsors, rejoignez-nous ! Contact : assesscup@hotmail.com



Marche ADEPS pour « La Sarteline »

Ce dimanche 11 juin 2023, votre chorale bien-aimée « La Sarteline » a organisé une marche Adeps au départ de Maillen. Elle y conviait notamment tous « ses fans » mais aussi tout un chacun aimant la marche, le sport afin de se garder en bonne santé.

Le choix entre trois circuits était offert : 5, 10 ou 20 km. Le parcours de 5 km était adapté aux jeunes parents avec des poussettes. « La Sarteline » ayant son berceau à Sart-Bernard, les randonnées des 10 et 20 km passaient à proximité ou sur le territoire du village, petit clin d'oeil à nos débuts...

Pour mieux apprécier cette région, un historique des endroits privilégiés à ne pas manquer sur les différentes marches était à disposition, de la chapelle « ChéChé » de Maillen à l'église Saint-Denys de Sart-Bernard sur les 10 et 20 km ainsi que le château des Scouts (classé en 1950) à Petit-Courrière pour les 5 km.

Malgré une forte chaleur, c'est plus de 500 marcheurs qui ont participé pour notre plus grand plaisir.

Une petite exposition rappelant nos divers événements au sein de la chorale pouvait se visiter dans la salle « Les Clématites » à l'arrivée. Petite restauration et boissons ont épanché la soif et la faim après l'effort ! Mais surtout nous retiendrons une chaleur humaine, une bonne humeur des choristes entre eux et avec les visiteurs, ambiance conviviale qui caractérise « La Sarteline ».

Cette même ambiance vous pourrez la retrouver lors de nos prochains concerts les 10, 11 et 12 novembre 2023 auxquels nous vous invitons à La Marlagne pour notre vingtième anniversaire. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont animé cette journée Adeps.

Thérèse Culot



Guinguette 2023 à Cumières

C'est à l'occasion des festivités du 14 juillet 1990 que la fanfare d'Assesse dirigée par Françoise LECOMTE rencontre les habitants de Cumières.

Cumariots et Assessois sont à ce point séduits que la fanfare est à nouveau conviée l'année suivante.

Niché entre la Montagne de Reims et la Marne, ce village champenois est à 220 Km d'Assesse. On y compte 900 habitants sur une superficie de 2,99 km² alors qu'Assesse compte environ 7200 habitants pour une superficie de 78,16 km².

De voyage en voyage, mandataires et citoyens - musiciens ou non - Aînés d'Assesse ou plus jeunes partagent des liens d'amitié avec les Cumariots qui les hébergent. On y retourne en vacances ou en camp d'été (le Patro d'Assesse) et un comité du jumelage est créé.



La charte du jumelage a été signée officiellement à Cumières en janvier 2012 à l'occasion de la fête de Saint-Vincent.

Concerts, activités sportives des marcheurs, joueurs de foot et de pétanque, expositions, soupers du jumelage, ont été organisés.

Une nouvelle édition eut lieu les 8 et 9 juillet 2023.

Comme d'habitude, les Assessois ont été accueillis avec ferveur et la fanfare Sainte-Cécile a animé les festivités locales. Plusieurs vigneron cumariots ont participé aux salons des Artisans à Assesse en octobre 2022 et le 24 juin dernier.

On envisage pour l'avenir des échanges entre les agriculteurs, et le développement de partenariats entre les établissements HORECA et les gîtes des deux communes par ex. ainsi que les

écoles. Les équipes de foot des deux villages devraient se retrouver elles aussi.

A court terme : une fête des vendanges organisée à Cumières le premier week-end d'octobre. Les Assessois sont les bienvenus !

Informations : Sébastien Humblet, Président du Comité de jumelage 0476 25 39 93

34ème Marche des Épis - Les Piverts de Courrière

Le 14 juin dernier, le Club de marche « Les Piverts de Courrière » a organisé la 34ème édition de la « Marche des Épis ».

Le Club vous proposait de découvrir, avec des circuits de 5, 6, 12 et 15 km, entre campagne et bois, un petit coin de notre belle région.

Le départ débutait dès 6h30 jusqu'à 15h en fonction de la distance choisie, à allure libre, sans aucun esprit de compétition, avec sur le parcours, des points de repos et ravitaillements.

Les parcours de 5 et 6 km vous conduisaient jusqu'à Crupet, « Un des plus beaux villages de Wallonie ». Là, on pouvait voir la grotte artificielle dédiée à St-Antoine de Padoue, le donjon Carondelet.

Avec les 12 et 15 km, en parcours commun, par la campagne et bois avoisinants, les marcheurs ont pu découvrir le hameau de Jassogne avant de rejoindre Crupet.

Sur le retour, via le hameau de Herleuvaux, les 5, 6 et 12 rejoignaient la salle par le « Tienne à l'Ornia ».

Le 15 km quant à lui se terminait par une boucle supplémentaire, la traversée du Bois des Loges et du Bordon avant de rallier la salle.

Nous avons accueilli 37 clubs venus des différents coins de Belgique.

Nous vous fixons déjà rendez-vous les samedi 6 avril à Crupet et mercredi 31 juillet 2024 à Sart-Bernard.

Nous profitons également de cet encart pour présenter le nouveau Comité du Club de Marche 2023 : Les Piverts de Courrière.

De gauche à droite : Luc Sorée, Thierry Dehalleux, Claude Henin secrétaire, Marie Duchene, Marcel Dauwen, trésorier, Arsène Lefevre, Guy Depouhon, Président.



Les Zapéros d'été

Comme chaque année à pareille époque, le C.A.S. n'a pas failli à sa tradition des Zapéros Sartois de fin de semestre.

Si ceux de l'an passé avaient été annulés pour cause de météo pluvieuse, cette édition a fort heureusement eu lieu avant l'épisode pluvieux de juillet 2023.

C'est donc sous le soleil que nous avons pu accueillir les Sartois et autres visiteurs de la région pour fêter dignement cette fin de semestre.

Thème de cette année : Guinguette !

Chaque participant pouvait donc laisser aller son imagination pour s'habiller sur cette thématique.

Nouveauté également, un bar à cocktails qui se diversifie pour le bonheur des amateurs et des novices : Gin Tonic, Spritz, Mojito, Cuba Libre...



Côté victuailles, le Comité des Parents de l'école a assuré ce volet en nous proposant ses fameux hamburgers 5* cuisson barbecue ! Un régal à tester impérativement lors des futurs Zapéros.

Bref, une belle réussite qui s'est terminée par des danses jusqu'aux petites heures du matin sous les platines du DJ le plus en vogue du moment : DJ Wolf !

Rendez-vous l'année prochaine.

Pour tous ceux et celles qui souhaitent participer à une nouvelle édition, le C.A.S. réitère la formule avec les « Zapéros Back to School » le dernier vendredi d'août et si vous nous lisez après, rendez-vous à la kermesse à partir du 6 octobre.

Expo photo 2023, notez ces dates !

Nous, photographes amateurs du club photo d'Assesse, vous présenterons notre traditionnelle expo photos ces 17, 18 et 19 novembre 2023.

Comme à l'habitude, chacun d'entre nous présentera son travail de l'année en 8 images.

Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous dans la salle du Conseil de notre Administration communale pour y découvrir nos œuvres.

Sachez que votre soutien nous va droit au cœur, que vos regards avisés nous sont précieux. A vous, anonymes, amis, parents, nous vous demandons de nous réserver quelques minutes de votre temps ce troisième week-end de novembre, l'entrée est libre, nous vous accueillerons avec le sourire.

Nous vous garantissons que nos clichés ne vous laisseront pas indifférents.

Venez en coup de vent le samedi matin, venez flâner le samedi après-midi, venez prendre l'apéro



le dimanche matin, venez seul ou avec vos enfants, mais consacrez-nous quelques minutes de votre temps, votre visite sera enrichissante pour tous.

Rendez-vous est pris ces 17, 18 ou 19 novembre prochains à la Salle du Conseil - Esplanade des Citoyens à Assesse

Les photographes du club d'Assesse



Senior Amitiés de Courrière

Le 16 octobre prochain se tiendra le dîner des 3X20 de Courrière.

A cette occasion, une surprise vous attend....

Il y aura également une tombola et nous comptons sur votre présence.

Voici déjà les dates retenues pour l'année 2024 :

- Mardi 6 février : goûter fromages et crêpes ;

- Mardi 2 avril : goûter de Pâques ;
- Mardi 11 juin : goûter ;
- Mardi 20 août : goûter ;
- Dimanche 20 octobre : repas chaud ;
- Mardi 10 décembre : goûter de Noël.

Informations :

Noëlla Genette
0470 70 67 53

Photo de Annie Spratt sur Unsplash

A votre agenda !

Retrouvez dans cette rubrique les événements se déroulant à Assesse et dont nous avons connaissance au moment de l'édition de ce bulletin.

SEPTEMBRE

Mercredi 13

Grand prix de Wallonie – Passage de la Grisette

📍 à Florée, Assesse et Crupet

Lundi 18

Formation gratuite à la gestion des comptes bancaires en ligne

Infos : David Coppens - 083 61 54 84

Mercredi 20

Semaine de la Mobilité

Check up vélo

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 9

Mercredi 20

Ateliers terrestres

📍 ACRF, rue Maurice Jaumain, Assesse

Infos en page 14

Dimanche 24

Semaine de la Mobilité

Balade vélo

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 9

Lundi 25 de 13 à 16h

Formation senior en route

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 9

Jeudi 21 de 11h30 à 14h30

Bar à Soupe – gratuit

📍 Le Mercadona, Courrière

Infos en page 12

OCTOBRE

Dimanche 01

Balades et vous

📍 Crupet

Infos en page 19

Jeudi 05 de 19h30 à 22h30

Fresque du Climat

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 10

Du 06 au 31

Expo Photo nature du FINN

📍 Office du Tourisme, Crupet

Infos en page 20

Lundi 09, de 14 à 19h

Permanences énergies

individuelles sur rendez-vous

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 11

Mardi 10

Dîner des 3x20 de Courrière

Infos en page 29

Jeudi 19 de 11h30 à 14h30

Bar à Soupe – gratuit

📍 Le Mercadona, Courrière

Infos en page 12

Samedi 21 octobre

Collecte de jouets

dans les recyparcs

Infos en page 25

NOVEMBRE

Samedi 04 de 9h30 à 12h30

Permanences énergies individuelles sans rendez-vous

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 11

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12

Concerts de La Sarteline

📍 Théâtre de la Marlagne

Infos : Christine Delahaut

au 0478/355 686

Jeudi 15 de 19h30 à 22h30

Fresque du Climat

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 10

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19

Expo photo du Club photo d'Assesse

📍 Administration communale d'Assesse

Infos en page 29

Samedi 18

Vente de bois de chauffage réservée aux habitants de l'entité

Infos en page 7

Dimanche 19

Fanfare Royale Cécilia

Messe de Ste-Cécile et banquet

📍 Salle Cécilia - Courrière

Infos et réservations : 0497 29 97 66

Samedi 25

Distribution d'arbres

📍 Administration communale d'Assesse

Jeudi 30 de 11h30 à 14h30

Bar à Soupe – gratuit

📍 Le Mercadona, Courrière

Infos en page 12

DÉCEMBRE

Jeudi 14 de 11h30 à 14h30

Bar à Soupe – gratuit

📍 Le Mercadona, Courrière

Infos en page 11

LES KERMESSES

Vendredi 15 au mardi 19 septembre Kermesse de Maillen

vendredi 22 au lundi 25 septembre Kermesse de Crupet

Vendredi 06 au lundi 09 octobre Kermesse de Sart-Bernard

Pour être tenu au courant des événements et actualités de votre commune, n'hésitez pas à consulter notre site Internet et nos pages Facebook.

Les activités des associations et clubs reconnus par la Commune d'Assesse sont régulièrement mises à jour sur le site de l'ACSTA.

local Li Bia Bokal vrac

Produits frais, fruits et légumes bio, épicerie en vrac et à l'unité, cosmétiques et produits ménagers écologiques, cadeaux.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.
Chaussée de Marche 89 - 5330 Assesse
info@libiabokal.be



nélis & fils

BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37

POUR VOS ÉVÉNEMENTS



LE JOUR DES FRITES

0487 284 633

Mercredi :
Sart Bernard (foot)

Jedi :
Sorinne-la-Longue
(foyer sorinnois)

Vendredi :
Assesse (foot)

De 18h00 à 20h30

Le jour des frites



Occasionnellement
ou régulièrement
votre **service
de repas
à domicile**
vous aide
en toutes
circonstances
(Incapacités, facilités
ou festivités)



Comme à la Maison



COMME À LA MAISON

Service traiteur
By le jour des frites
0487 284 633

CB Concept sprl

Piscines & spas Extérieurs d'exception



www.cbconcept.be

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir
Tél. : 082/614888 - Mail : info@cbconcept.be

« Nos clients apprécient notre
disponibilité, notre discrétion et,
bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dores,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

**Funérailles, crémations et assistance
en formalités après funérailles**

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@dela.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir
de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBOUX
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'ITAA.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE
info@cofinam.be

Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

Par rapport à l'utilisation de mazout ordinaire.

TOTAL Mazout Ultra

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON 

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be



VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75
081/74.25.88
info@vidangebotton.be
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be